



## Confédération Française des Retraités

Paris, le 5 juin 2019

Monsieur Jean-Paul Delevoye  
Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites  
Ministère des Solidarités et de la Santé  
14 Avenue Duquesne  
75350 Paris

**Objet :** Retraite et droits conjugaux : Perspectives d'évolution de la « réversion » dans le futur système de retraite universel.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Le passage à un système universel de retraite rend nécessaire d'uniformiser les conditions d'éligibilité et de calcul des pensions de réversion.

Les pistes de réflexions qui sont actuellement explorées par le HCRR sont celles présentées par le COR lors de sa séance de travail du 31 janvier 2019.

Les options étudiées par le COR privilégient une modification en profondeur des modalités actuelles de calcul des retraites de réversion mais se heurtent à des difficultés d'application majeures.

La CFR, compte tenu des analyses faites sur les hypothèses examinées par le COR, propose de retenir une solution plus proche de la pratique actuelle et de ce fait plus rassurante pour l'ensemble des personnes concernées :

*Le modèle unique de détermination des droits à réversion serait égal à 50% de la retraite du conjoint décédé, sans condition de ressources et prendrait en compte la situation matrimoniale du couple dans les mêmes conditions que celles utilisées actuellement.*

Cette position tient particulièrement compte du fait que les réversions concernent très majoritairement les femmes qui, du fait des inégalités de salaire et de carrière, ont des droits personnels à la retraite bien plus faible que les hommes. Pour l'avenir des améliorations sensibles du régime de l'AVPF (Assurance vieillesse des parents au foyer) devraient leur permettre d'obtenir des droits personnels plus élevés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Haut-Commissaire, nos salutations distinguées.

Pierre ERBS  
Président de la CFR

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales organisations de retraités :  
Association Nationale des Retraités, Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales – Fédération Nationale des Associations de Retraités - Générations Mouvement Fédération Nationale - Groupement CNR-UFRB - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00  
courriel : [conf.retraites@wanadoo.fr](mailto:conf.retraites@wanadoo.fr) – site : [www.retraite-cfr.fr](http://www.retraite-cfr.fr)